



## SAUVEGARDE DES MÉTIERS

# LES PERSONNELS DES ECT DANS LE VISEUR

**Depuis la loi du 04 août, la Direction accélère les restructurations, modifie en profondeur les organisations du travail et détruit les métiers des ECT. La note est salée. De ce menu indigeste, les personnels des ECT n'en veulent pas !**

Alors que les « négociations » sur le temps de travail sont terminées, des discussions importantes continuent sur le « forfait jours » pour le personnel d'encadrement. Arrivent les négociations sur l'avenir des métiers.

Alors que la CGT continue de porter les revendications des cheminots, la Direction avance à grands pas vers une structuration de l'entreprise favorisant la privatisation. La réforme du ferroviaire de 2014 n'a fait qu'exacerber ses choix stratégiques en sacrifiant l'emploi, les conditions de travail et les salaires.

**Les métiers des cheminots des ECT sont directement menacés par les choix stratégiques et financiers des Directions des 3 EPIC.**

### DES RESTRUCTURATIONS QUI S'ACCÉLÈRENT

Depuis 2010, certains ECT ont été rayés de la carte au profit de la mise en place d'établissements multi-services mono-activité généralement appelés ESV dans lesquels sont regroupés plusieurs métiers, ECT, Escale, vente et parfois Traction avec mise en place de pôles d'appui mutualisés. Cette structuration a eu un effet désastreux sur les conditions sociales et les conditions de travail des personnels. Pour la Direction, un seul objectif : les coûts : réduction des effectifs (ASCT, sédentaires, CPST, encadrement...), polyvalence à outrance et concurrence interne au groupe mais aussi des cheminots de métiers différents entre eux, voilà le menu proposé par la Direction.

**La CGT revendique la mise en place d'établissements multi-activités, mono-métier au service de la production d'un service public de qualité répondant aux attentes et besoins de transport des usagers.**

### ANS/EAS/ACO/A4

Prétextant une mise en conformité avec la réglementation européenne pour le moins discutable et un audit sécurité pour le moins discuté, la Direction Des Trains et Escale, appuyée par la Direction de la Sécurité, modifie la codification des ASCT dans les roulements de manière unilatérale. Par cette manœuvre, la Direction envoie un message clair, aux Conseils Régionaux dans le seul but de leur faire accepter l'ANS et l'EAS, argumenté en cela par une hypothétique baisse de la facture globale, d'une baisse de la fraude mais se traduisant pour le coup par une baisse du niveau de sécurité.



La sécurité des circulations, cœur de métier de la SNCF, repose sur les conditions de travail des cheminots. En les dégradant, la Direction affaiblit considérablement le niveau de sécurité. La Direction joue avec la sécurité sur l'unique question des « coûts » mettant en danger les cheminots et les usagers. Pour la CGT, toutes les tâches de sécurité sont essentielles.

**La CGT revendique que tous les trains, du premier au dernier, soient accompagnés par au minimum un ASCT habilité aux fonctions de sécurité.**

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Toujours dans l'objectif de réaliser des économies de bouts de chandelle, la Direction assaisonne le quotidien des personnels des ECT au vinaigre, par la mise en place d'organisations du travail (roulements, forfait jours...) et d'objectifs qui dégradent leurs conditions de vie et de travail.

Des roulements tirés au maximum qui détériorent la production, des pôles d'appui vidés de leur sens premier d'appui aux cheminots, et un forfait jours au statut juridique non conforme.

**La CGT revendique des roulements mixtes et détendus qui améliorent la production et respectent l'équilibre travail et vie privée, de réels pôles d'appui aux cheminots pour réaliser leurs missions et une réglementation, pour les personnels non soumis à tableau de service, répondant entre autres sur les principes généraux à la mise en œuvre de règles sur les taquets horaires et la reconnaissance de toutes les heures travaillées (voir cahier revendicatif de l'UFCM/CGT sur le forfait jours).**

## **MÉTIERS**

Aujourd'hui, la Direction multiplie les expériences autour de la polyvalence en créant de « nouveaux métiers commerciaux », autorisant l'assermentation du personnel d'escalaire, créant des équipes mixtes ASCT, Escalaire, SUGE.... Elle remet en cause les formations initiales (avril 2017) et continues des ASCT. Tout cela encore et toujours dans le même but.

**La CGT ne laissera pas faire !**

**La CGT revendique le respect des métiers et des filières essentiels à la production d'un service public de qualité répondant aux besoins de transport des usagers.**

Pour la CGT, si modification il doit y avoir de l'organisation du travail, celle-ci doit développer l'emploi de qualité, la formation et améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots des ECT.

Quand d'autres ont fait le choix d'abandonner les cheminots, la CGT elle continue de vous défendre ! C'est ensemble qu'il faut nous battre sur les revendications concernant l'emploi, l'avenir des métiers, l'arrêt des restructurations et l'augmentation des salaires et pensions à la SNCF.

## **REJOIGNEZ LA CGT POUR AGIR ENSEMBLE ET POUR GAGNER !**

**En ce sens, un préavis de grève nationale est déposé pour le 08 décembre 2016, permettant à tous les cheminots de se rassembler massivement dans le cadre des initiatives de leur syndicat de proximité.**

